



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question écrite n° 104018

Texte de la question

M. Gilbert Collard alerte M. le ministre de l'intérieur sur le maintien de l'ordre républicain lors de la venue de Mme Marine Le Pen le 9 avril 2017 à Ajaccio. Il semble en effet que des perturbateurs, dument identifiés comme tels, aient été accompagnés voire protégés jusqu'à l'entrée du Palais des Congrès dont l'accès leur a été facilité. M. Gilbert Collard souhaiterait savoir si des ordres avaient été donnés dans ce sens par le préfet de Corse du Sud, dont l'attitude s'est révélée très ambiguë. Dans l'affirmative, M. Gilbert Collard souhaiterait savoir si le préfet de la Corse du Sud serait bien remplacé lors du plus prochain Conseil des ministres. En effet, en toute hypothèse, le corps préfectoral a pour mission d'assurer le maintien de l'ordre public ; et il est tenu, surtout en période électorale à une obligation de résultat sur ce dernier critère.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Collard](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104018

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 mai 2017](#), page 3394

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)